

La nomination d'un CPE stagiaire à mi-temps et qui ne sera plus présent au collège à la rentrée 2024 est loin d'être une avancée réelle pour compenser un poste d'adjoint. Le service public d'éducation continue de fonctionner en mode dégradé pour les élèves du coeur du Cotentin.



Bertrand Hulin Porte-parole du Parti communiste français dans la Manche, en réaction à notre article sur le collège Félix-Buhot de Valognes.